Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1147

Artikel: Armée 95 : j'attends que ça bouge pour y voir plus clair
Autor: Favez, Jean-Claude
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1011790

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ARMÉE 95

J'attends que ça bouge pour y voir plus clair

«Armée 95» propose d'adapter les effectifs militaires aux réalités démographiques tout en justifiant la poursuite d'un effort de défense contre un ennemi qui s'est transformé en menaces diffuses.

ARMÉE 95, CONCRÈTEMENT

Sont prévues:

– la diminution d'un tiers des effectifs, réduits à 400 000 hommes, une mesure de toute façon inévitable, vu l'évolution démographique;

– la réduction de la durée du service et la fixation de son maximum dans la loi;

– l'adaptation de l'instrument militaire à la nouvelle doctrine d'engagement (bataillon d'aéroport pour Zurich et Genève, transformation des divisions mécanisées en brigades, etc);

– la liquidation d'une partie du matériel et des fortifications obsolètes, ce qui nous permet de jouer comme les Grands dans la cour du désarmement.

(*jcf*) Le plan directeur 1995 entend définir la conception de l'armée pour la fin de ce siècle. C'est donc un document important, qui en outre remplit de satisfaction le chef du Département militaire fédéral. A bien des égards il n'a pas tort. Car l'exercice n'est intellectuellement pas simple. Après l'effondrement du bloc militaire soviétique, la guerre en Europe se cherche un visage. Elle en a pourtant un, à 200 kilomètres de chez nous, en ex-Yougoslavie. Mais c'est un visage à la fois familier et lointain. Il ne correspond pas aux traits habituels de l'ennemi, ni aux scénarios qu'on nous a présentés pendant un demi-siècle. Nous ne le comprenons pas. Pas plus que les Etats-Unis ne comprennent les entrechats que danse Eltsine sur les parquets de l'Otan.

Candide comme Clinton, Villiger propose donc maintenant aux Chambres l'examen du document préparé par les têtes d'œufs du Pentagone bernois. Impossible en quelques lignes de rendre compte d'un texte dont l'intérêt réside moins, on l'aura compris, dans les idées qu'il avance que dans les mots qu'il choisit pour ne rien dire. Finie la langue de bois gris-vert. Place au langage branché, qui défile tout en souplesse et en déhanchement le long de la piste de l'eurocompatibilité.

Le plan directeur 1995 se propose de remplacer la doctrine d'engagement de 1966, compromis élaboré alors après une bataille homérique entre les tenants du tout blindé et avion et les défenseurs de la maxime traditionnelle «du feu sur chaque obstacle». Il s'inscrit dans la perspective de la politique de sécurité définie en 1990 par le Conseil fédéral. Selon cette politique, l'armée est appelée à promouvoir une politique active de paix (casques bleus) et à participer à la sauvegarde des conditions d'existence du peuple suisse, c'est-à-dire à lutter contre les catastrophes par la mise à disposition de troupes spécialisées.

Que la défense militaire s'intègre ainsi dans une politique plus générale de sécurité n'est pas une nouveauté. Ce qui l'est en revanche, depuis qu'a paru en 1973 le premier rapport sur le sujet, ce sont les changements fondamentaux survenus dans l'analyse des menaces. De toutes les frontières de notre sécurité, la plus floue est aujourd'hui la frontière militaire, même si personne ne peut encore assurer que les troubles d'Europe centrale et orientale ne s'étendront pas au-delà de leurs foyers actuels. La doctrine d'engagement de l'armée, le cœur du document, en est également la partie la plus faible. Entre la scène de l'Europe et du monde, sur laquelle se joue une sécurité toujours menacée, et le plateau du Gempen où s'accroche la troupe (ce n'est qu'un cas de figure), le lien n'est pas facile à établir. D'un côté, les grandes catastrophes qui attendent l'humanité si elle ne prend pas à temps les mesures qui s'imposent: la faim, le fondamentalisme religieux, la dégradation des ressources naturelles et de l'environnement, par exemple. De l'autre, des militaires qui jouent à la petite guerre, en poussant devant eux des chars et des avions qui n'ont pas été achetés avec des chèques en bois. Le plan directeur juxtapose; il ne peut faire mieux. Aux politiques de reprendre leur analyse stratégique et de dire enfin sur quelles frontières essentielles la Suisse doit faire porter son effort de sécurité.

Quel est le but de ce plan directeur ? Définir la doctrine d'engagement de l'armée ? Mais nous ne savons pas quel ennemi nous menace, entourés que nous sommes par l'unité européenne de nos voisins immédiats, protégés par l'Otan auquel l'est du continent souhaite participer. Analyser les dangers qui nous entourent ? Mais aucun, dans l'immédiat, ne relève de la guerre au sens militaire de ce terme. Ce plan n'est-il pas là tout simplement pour justifier la poursuite d'un important effort de défense nationale, militaire et civile, face aux doutes croissants de l'opinion ? La nouvelle doctrine d'engagement abandonne la *Raumverteidigung* de 1966 au profit d'une défense plus mobile qui renonce à sauver chaque mètre carré du territoire. Quel est son rapport avec les achats d'armes en cours, notamment le F/A-18 ?

Sous les mots, ce plan directeur annonce une série de mesures concrètes, même s'il ne propose rien de révolutionnaire, ni en ce qui concerne la doctrine d'engagement, ni pour ce qui touche l'effort financier à fournir, qui restera important dans les prochaines années. Il ne fait pourtant pas l'unanimité parmi les officiers supérieurs et dans les milieux favorables à l'armée. Pourtant son désir de séduire est évident, touchant même; et la recherche du consensus aboutit à un texte flou, dont l'éclat tient avant tout aux truismes savoureux qui le parsèment. A l'évidence le plan directeur est une position d'attente. Il serait peut-être bon d'en profiter pour proposer aux Suisses une politique de sécurité fondée sur de nouvelles priorités. ■